



# Ville de La Ferté-Macé

## Rapport d'Orientation Budgétaire

(\*\*) Données prévisionnelles au 09/01/2025

# 2025





# Ville de La Ferté-Macé

## Rapport d'Orientation budgétaire - SOMMAIRE

	PAGE	
<b>PARTIE 1 : LE CONTEXTE</b>		
1.1	En quoi consiste un DOB et un ROB ?	3
1.2	Contexte économique national	4
1.3	Inflations et indices de prix impactant la dépense locale	5
1.4	Loi spéciale et loi finances 2025 : Chronologie des faits	6
1.5	Principales actualités et mesures de la loi finances 2025	7
1.6	Grandes orientations de la Ville de la Ferté-Macé pour 2025	8
<b>PARTIE 2 : LES RESSOURCES HUMAINES</b>		
2.1	Structure des effectifs par statut	9
2.2	Répartition par filière et par statut	
2.3	Répartition par catégorie	10
2.4	Répartition par genre ( Pyramide des âges )	
2.5	Évolution prévisionnelle des effectifs	11
2.6	Évolution des charges de personnel	
2.7	Cycles de travail	
2.8	Déclinaison des dépenses de personnel et reste à charge	12
<b>PARTIE 3 : ANALYSE RÉTROSPECTIVE ET PROSPECTIVE</b>		
<i>*Données arrêtées au 09/01/24 pour le CA provisoire 2024</i>		
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>		
3.1	La structure et la gestion de la dette	13
3.2	Capacité d'autofinancement	14
3.3	Orientations BUDGET 2025	15
3.71	BUDGET ANNEXE - Lot. LA BARBÈRE	19
3.72	BUDGET ANNEXE - Lot. LA PERRIÈRE	20
3.73	BUDGET ANNEXE - Lot. ECO QUARTIER CLOUET	21
3.74	BUDGET ANNEXE - Lot. AVENUE PRÉSIDENT COTY	22



## PARTIE 1 : LE CONTEXTE

### 1.1 En quoi consiste un DOB et un ROB ?

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) s'inscrit dans un contexte juridique ; il s'appuie sur un rapport d'orientations budgétaires (R.O.B) et doit se tenir dans le délai maximum de dix semaines qui précèdent l'adoption du budget primitif pour des budgets M57.

Ce rapport doit comporter :

- Une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses
- Une présentation de la structure et de l'évolution des effectifs :
  - dépenses de personnel
  - rémunérations
  - temps de travail

Ces éléments prennent en compte les budgets principaux et l'ensemble des budgets annexes.

Le Débat d'orientation Budgétaire (DOB) a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'Assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il améliore l'information transmise à l'Assemblée délibérante. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de leur collectivité.

Il s'agit d'une formalité substantielle dans la procédure d'adoption des budgets, dont l'absence entache d'illégalité toute délibération relative à l'adoption du budget primitif de la collectivité.

Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. Cette délibération et le ROB sont transmis au représentant de l'État.

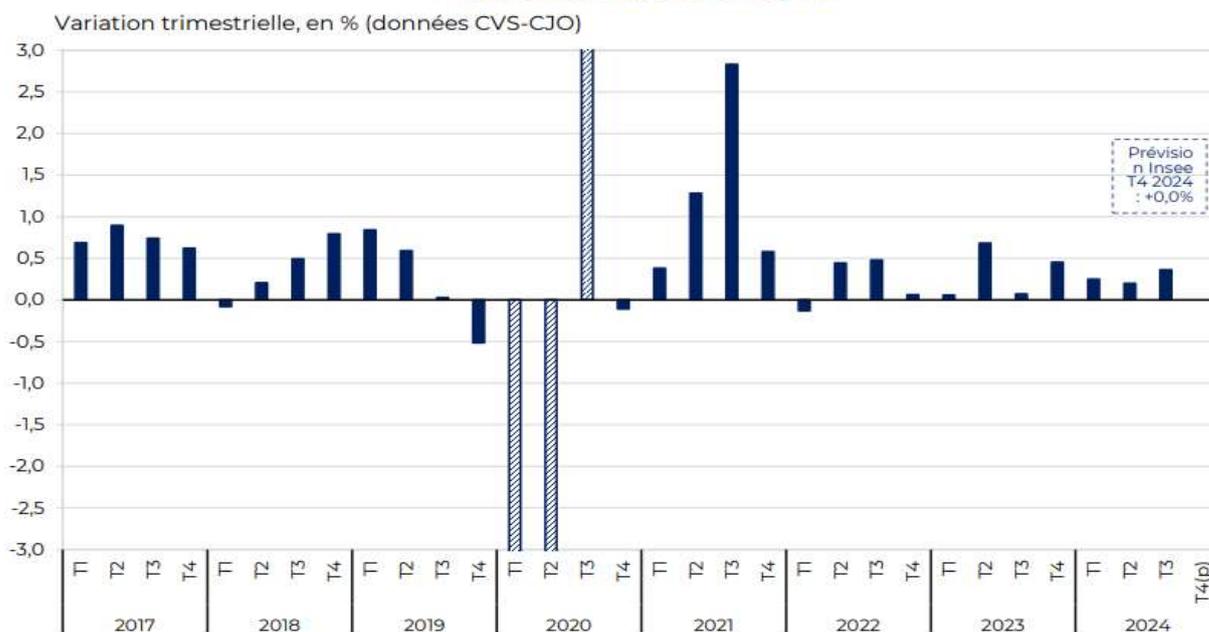


# Ville de La Ferté-Macé

## PARTIE 1 : LE CONTEXTE

### 1.2 Contexte économique nationale

#### Évolution du PIB français



Source : Insee, Note de conjoncture, 17 décembre 2024

La récente instabilité politique en France, illustrée par la dissolution anticipée de l'Assemblée nationale et l'absence d'une majorité parlementaire claire, a **considérablement réduit la visibilité à court terme**, érodant ainsi la confiance des acteurs économiques.

Bien que les marchés financiers et les agences de notation maintiennent pour l'instant une posture mesurée, la dégradation du climat économique au sein de la zone euro, conjuguée à des fluctuations tant structurelles que conjoncturelles, renforce les incertitudes et complexifie les perspectives.

**Le principal défi pour la France demeure la maîtrise de sa dette publique**, qui s'élève à 3 200 milliards d'euros. Le seul service de cette dette représente une charge annuelle de 50 milliards d'euros, soit 1,33 % du PIB.

Dans un contexte où l'État pourrait être contraint de réduire ses dépenses pour répondre à la pression croissante de ce fardeau financier, **une diminution des investissements publics des collectivités aurait des répercussions significatives**. Cela affecterait directement l'écosystème des entreprises locales et, par ricochet, la vitalité économique et sociale de leurs administrés.



# Ville de La Ferté-Macé

## PARTIE 1 : LE CONTEXTE

### 1.3 Inflations et indices de prix impactant la dépense locale

Indices de prix impactant la dépense locale	
Produits alimentaires	+1,9%
Combustibles et carburants	-7,3%
Électricité, gaz, vapeur et air conditionné	-13,5%
Bâtiment	+1,1%
Travaux publics	+0,8%

Base 100 en janvier 2024

Prévision de croissance ( PIB volume)		
Prévision annuelles France	2024	2025
Insee	1,1%	/
Banque de France	1,1%	0,9%
Commission européenne	1,1%	0,8%
OCDE	1,1%	0,9%
FMI	1,1%	1,1%
Gouvernement	1,1%	1,1%

Prévision d'inflation	
Prévision annuelles France	2025
Insee	/
Banque de France	1,6%
Commission européenne	1,9%
OCDE	1,6%
FMI	1,6%
Gouvernement	1,8%

Inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé ( IPCH)

Augmentation de **2,3%** en moyenne de l'IPCH selon données publiées par l'Insee le 07/01/2025



# Ville de La Ferté-Macé

## PARTIE 1 : LE CONTEXTE

### 1.4 Loi spéciale et loi finances 2025 : Chronologie des faits



05/12/2024

#### Démission du Gouvernement

À la suite de la motion de censure du Gouvernement sur le PLFSS (art. 49 alinéa 3 Constitution) et **suspension des débats au Parlement sur les textes financiers.**



20/12/2024

#### Promulgation de la **loi spéciale** (art. 47 Constitution et 45 LOLF)

**09/12/2024** Avis du Conseil d'État relatif à l'interprétation de l'article 45 LOLF (notamment sur l'intégration des prélèvements sur recettes)

**11/12/2024** Dépôt à l'AN du Projet de loi spéciale

**16/12/2024** Adoption par l'Assemblée nationale

**18/12/2024** Adoption par le Sénat

**20/12/2024** Promulgation par le Président de la République



30/12/2024

Promulgation du **décret n°2024-1253** portant répartition des crédits relatifs aux services votés (art. 47 Constitution) pour assurer la continuité des services publics



15/01/2025

Reprise de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2025 au Sénat ; vote prévu le 23 janvier



### 1.5 Principales actualités et mesures de la loi finances 2025

#### Recettes d'investissement :

**Pas de versement de DETR, DSIL, Fonds Verts** tant qu'une loi finances n'est pas votée, sauf pour couvrir les engagements antérieurs.

**Le montant perçu de la DGF n'est pas définitif, il est en effet possible que sa méthode de calcul puisse être impactée dans la loi finances 2025 votée le 23 janvier prochain.**

Une information sera alors transmise lors d'un conseil municipal.

**Conseil pour le vote du budget :** la prudence est de mise pour les recettes d'investissements à prévoir en 2025 au titre des opérations ayant fait l'objet d'un arrêté d'attribution de la part de l'État, à plus forte raison, au titre des projets non encore validés.

#### Taux de cotisation CNRACL - part employeur :

**À compter du 1er janvier 2025, la cotisation d'assurance maladie** des agents affiliés à la CNRACL sera revalorisée à **9,88%**, contre 8,88% en 2024.

Autre mesure, **le décret n°2025-86 du 30 janvier 2025** établit une progression du taux de **cotisation d'assurance vieillesse** applicable aux rémunérations des fonctionnaires territoriaux, passant de 31,65% en 2024 à **34,65% en 2025**.

#### Conséquences pour la collectivité:

L'augmentation d'un point de cotisation patronale d'assurance maladie et de trois points sur la cotisation d'assurance vieillesse représente une hausse financière significative pour les employeurs publics.

**Pour la Ville de la Ferté-Macé, la hausse estimative et incompressible de la dépense de personnel de 96 000 € environ.**

#### FCTVA :

L'article 30 du PLF 2025 devait réduire le taux du FCTVA de 16,404% à 14,850 % pour l'investissement, et supprimer les dépenses de fonctionnements de l'assiette d'éligibilité.

Cet article a été supprimé par le Sénat.

**Par mesure de prudence, la collectivité de la Ferté-Macé incluera en recette certaine uniquement des montants basés sur le taux initialement prévu par le PLF 2025. ( 14,850% Investissement et 0% FCTVA Fonctionnement), sauf modifications apportées dans la loi de finances 2025,**

#### Protection sociale complémentaire :

La Ville de la Ferté-Macé a pris une délibération en 2024 établissant la participation financière à **7€ par mois et par agent** souscrivant à une prévoyance. **Avec 130 postes budgétaire en moyenne, l'enveloppe à prévoir est d'environ 11 000 €.**

#### Revalorisation des valeurs locatives cadastrales :

Depuis 2018, l'INSEE ajuste chaque année les valeurs locatives cadastrales, ce qui entraîne une revalorisation automatique de la taxe foncière, en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) entre novembre 2023 et novembre 2024.

**Ainsi, en 2025, la valeur locative de la taxe foncière augmentera au niveau national de +1,7%**, après une hausse de +3,9% en 2024 et de +7,1% en 2023.



## PARTIE 1 : LE CONTEXTE

### 1.6 Grandes orientations budgétaires de la Ville de La-Ferté-Macé pour 2025,

À l'occasion du **Débat d'Orientation Budgétaire**, nous nous réunirons pour tracer ensemble les grandes orientations de notre Ville de La Ferté-Macé pour l'année à venir.

Ces orientations sont le fruit d'un travail de réflexion approfondi et d'une concertation étroite, guidées par un seul objectif : Répondre aux attentes de nos concitoyens tout en bâtissant un avenir durable et ambitieux pour notre commune.

Afin de maintenir cette dynamique, fidèle à l'engagement pris au début du mandat : **ces grandes orientations ne devront pas recourir à de nouveaux emprunts pour garantir une gestion responsable de nos ressources.**

#### **Poursuivre et achever les engagements de 2024**

Tout d'abord, nous devons finaliser et clôturer les projets initiés en 2024. Les travaux engagés l'année dernière, qu'il s'agisse de la rénovation du Marché Couvert, de la réhabilitation du parking pour la nouvelle Gendarmerie, de la rénovation de la piste d'athlétisme, des rénovations de voiries traduisent notre volonté de construire un cadre de vie à la fois agréable et fonctionnel.

En 2025, nous veillerons à mener ces initiatives à leur terme, dans le respect des délais et des budgets établis.

#### **Débuter les travaux de la Maison BOBOT**

Un second grand axe de notre action concernera la Maison BOBOT. Ce chantier sera l'occasion de valoriser notre patrimoine tout en répondant à des enjeux contemporains. Nous veillerons à ce que cet espace devienne un lieu vivant, attractif et emblématique pour nos habitants, un véritable moteur pour l'activité culturelle et sociale locale.

#### **Moderniser l'École Jacques Prévert**

Par ailleurs, nous porterons une attention toute particulière à l'éducation, véritable pilier de l'avenir. Les travaux de rénovation énergétique et d'amélioration de l'École Jacques Prévert seront une priorité. Nous avons l'ambition d'offrir à nos enfants et aux équipes pédagogiques un environnement moderne, sûr et propice à l'apprentissage, à la hauteur de nos exigences et de leurs besoins.

#### **Améliorer la voirie du quartier Jacques Prévert et d'autres voiries**

Enfin, nous nous engageons à entreprendre une refonte significative de la voirie dans le quartier Jacques Prévert. Ces travaux répondront à une double exigence : améliorer la sécurité et la fluidité des déplacements tout en intégrant des aménagements respectueux de l'environnement. Une voirie de qualité est essentielle pour renforcer l'attractivité de notre territoire et répondre aux attentes de nos riverains.

#### **Vers un avenir durable et partagé**

Ces orientations traduisent une vision claire et ambitieuse pour La Ferté-Macé. Mais au-delà des projets concrets, elles incarnent aussi une philosophie : celle d'un développement harmonieux, respectueux de notre identité et de nos engagements envers les générations futures.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre implication, votre esprit de collaboration et votre détermination à servir notre commune avec passion et dévouement.

Continuons à œuvrer pour notre Ville avec ambition et responsabilité.

**Michel LEROYER**  
Maire de la Ferté-Macé



# Ville de La Ferté-Macé

## PARTIE 2 : RESSOURCES HUMAINES

Conformément à l'article D2312-3 du CGCT, les données présentées ci-contre dans le ROB apportent une information relative à la structure des effectifs, de la dépense du personnel, incluant notamment des éléments de rémunérations tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les nouvelles bonifications indiciaires, les heures supplémentaires rémunérées et les avantages en nature

### 2.1 Structure des effectifs par statut :

	Fonctionnaire	Contractuel	Total
Nombre	83	43	126
En ETP (Équivalent Temps Plein)	77,58	33,64	111,22

### 2.2 Répartition par filière et par statut :

Statut	Filière	Nombre agents	Nombre ETP
<b>Contractuels</b>	Administratif	5	5
	Animation	11	7,66
	Appreni	1	1
	Apprenti	3	3
	Culturelle	5	2,01
	Medico-social	1	1
	Technique	17	13,97
	(vide)		
	<b>Total Contractuels</b>		<b>43</b>
<b>Fonctionnaire</b>	Administratif	19	19
	Animation	8	6,78
	Medico-social	6	5,8
	Police	2	2
	Sportive	3	3
	Technique	45	41
	(vide)		
<b>Total Fonctionnaires</b>		<b>83</b>	<b>77,58</b>
<b>Total général</b>		<b>126</b>	<b>111,22</b>

\*Données RH au 09/01/2025



# Ville de La Ferté-Macé

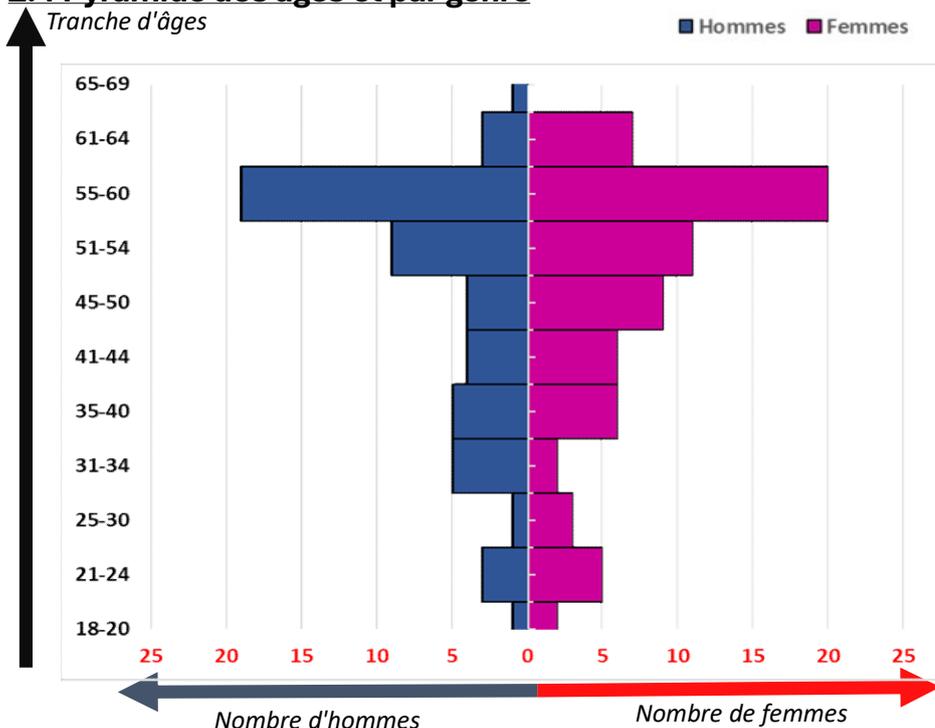
## PARTIE 2 : RESSOURCES HUMAINES

Conformément à l'article D2312-3 du CGCT, les données présentées ci-contre dans le ROB apportent une information relative à la structure des effectifs, de la dépense du personnel, incluant notamment des éléments de rémunérations tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les nouvelles bonifications indiciaires, les heures supplémentaires rémunérées et les avantages en nature

### 2.3 Répartition par catégorie :

Catégorie	Nombre d'agents	%	ETP
A	6	4,8%	5,5
B	20	15,9%	16,81
C	96	76,2%	84,91
Apprenti	4	3,2%	4
<b>Total général</b>	<b>126</b>		<b>111,22</b>

### 2.4 Pyramide des âges et par genre



\*Données RH au 09/01/2025



# Ville de La Ferté-Macé

## PARTIE 2 : RESSOURCES HUMAINES

Conformément à l'article D2312-3 du CGCT, les données présentées ci-contre dans le ROB apportent une information relative à la structure des effectifs, de la dépense du personnel, incluant notamment des éléments de rémunérations tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les nouvelles bonifications indiciaires, les heures supplémentaires rémunérées et les avantages en nature

### 2.5 Évolution prévisionnelle des effectifs:

Service	Effectif 2024		Effectif Prévisionnel 2025	
	Effectif au 31/12/2024	ETP au 31/12/2024	Effectif au 31/12/2025	ETP au 31/12/2025
Affaires scolaires	45	35,83	45	35,83
CCAS	1	1	1	1
Centre Socio Culturel	12	8,52	12	8,52
Communication	2	2	2	2
Direction générale	2	2	3	3
Finances RH	9	8,53	8	7,53
Informatique	1	1	1	1
Police	2	2	2	2
Population	3	3	3	3
Sports Cultures Loisirs	9	8,54	9	8,54
Technique	40	38,8	40	38,8
<b>Total</b>	<b>126</b>	<b>111,22</b>	<b>126</b>	<b>111,22</b>

### 2.6 Évolution des charges de personnel :

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025 Prévisionnel
Charges du personnel	3 762 596,00 €	4 002 615,00 €	4 396 444,00 €	4 612 024,00 €	4 806 024,00 €
Évolution N/N-1		6,4%	9,8%	4,9%	4,2%

### 2.7 Cycles de travail :

Dans la Ville de la Ferté-Macé, 3 cycles de travaux ont été adoptés dans le règlement intérieur.

Les modèles de durée hebdomadaire de travaux sont les suivants :

- 35,5 heures sur 5 jours
- 36 heures sur 4,5 jours
- 37,5 heures sur 5 jours

\*Données RH au 09/01/2025



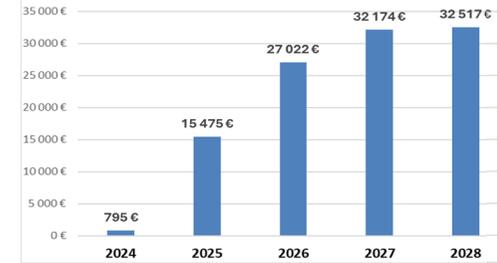
Ville de La Ferté-Macé

## Partie 2 : RESSOURCES HUMAINES

### 2.8 Déclinaison des dépenses du personnel et reste à charge

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024 Provisoire
Dépenses	3 762 596,30 €	4 002 615,12 €	4 396 444,04 €	4 612 024,71 €
Recettes	211 186,64 €	172 159,82 €	214 879,35 €	244 564,82 €
dont remboursement IJ (Chap 014)	68 645,40 €	31 765,23 €	32 043,65 €	46 051,16 €
dont postes subventionnés			38 145,20 €	38 145,20 €
dont postes mutualisés FA	142 541,24 €	140 394,59 €	144 690,50 €	160 368,46 €
<b>Reste à charge (RAC)</b>	<b>3 551 409,66 €</b>	<b>3 830 455,30 €</b>	<b>4 181 564,69 €</b>	<b>4 367 459,89 €</b>
Evol. par rapport à 2021		+7,86%	+17,74%	+22,98%

### Charge cumulé des avancements d'échelon

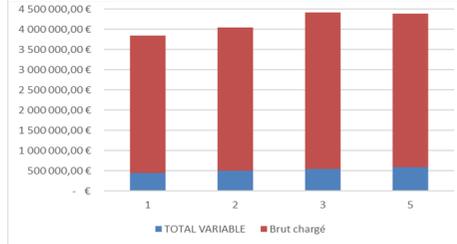


L'avancement d'échelon permet à un agent d'évoluer au sein de son grade.

En d'autres termes, l'agent bénéficie d'une augmentation de rémunération liée à son ancienneté dans le grade.

La charge cumulée de ces avancements représente l'impact financier de chaque progression, dont les effets conjugués entraînent une dépense incompressible qui s'accroît chaque année pour la collectivité.

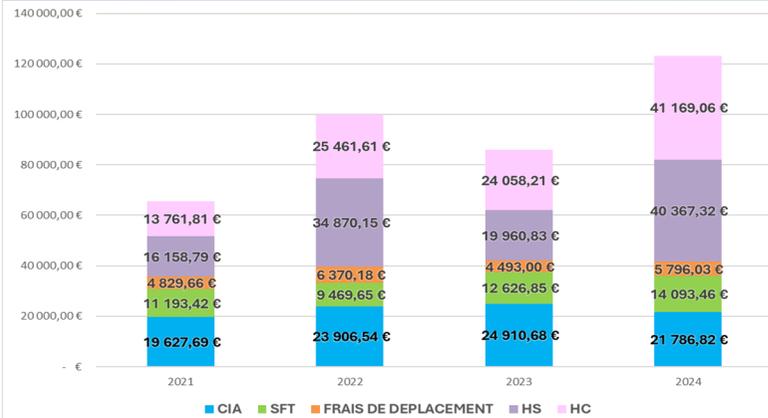
### Répartition brut chargé - variable de paie



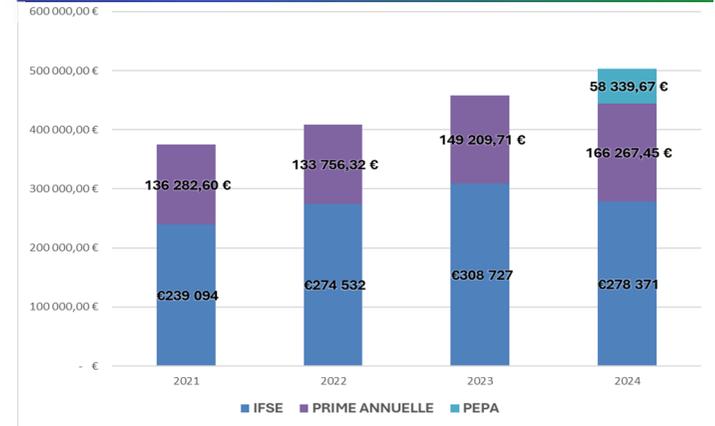
Part des variables sur l'ensemble de la rémunération

Année	Pourcentage
2021	11,46%
2022	12,57%
2023	12,29%
2024	13,54%

### Répartition des variables, montant inférieur à 50 000 €



### Répartition des variables, montant supérieur à 50 000 €





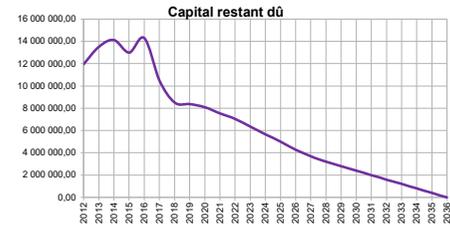
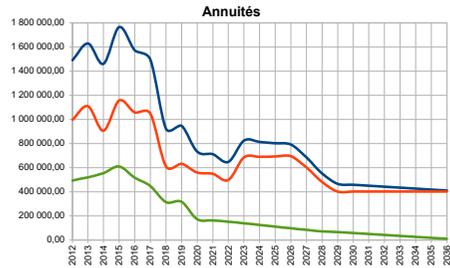
Ville de La Ferté-Macé

## PARTIE 3 : ANALYSE RÉTROSPECTIVE & PROSPECTIVE

### 3.1 Structure et gestion de la dette :

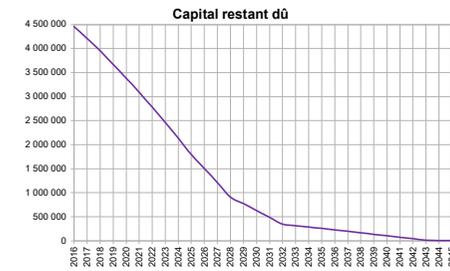
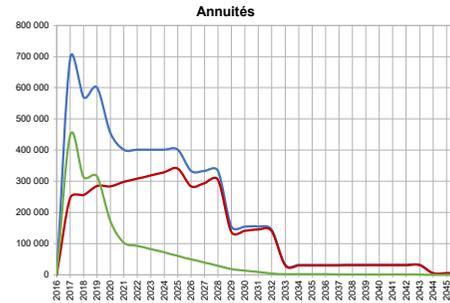
Tableau d'amortissement prévisionnel de la dette de la commune

Année	Annuité			Capital restant du au 31/12
	Capital	Intérêts	Échéance	
2012	996 896,68	492 926,96	1 489 823,64	11 956 777,43
2013	1 108 159,52	519 970,04	1 628 129,56	13 523 617,91
2014	905 476,17	554 085,83	1 459 562,00	14 118 141,74
2015	1 156 134,83	609 059,99	1 765 194,82	13 001 760,70
2016	1 057 163,56	516 358,52	1 573 522,08	14 308 209,94
2017	1 047 770,95	447 260,24	1 495 031,19	10 527 272,95
2018	608 992,21	313 883,10	922 875,31	8 513 265,97
2019	630 937,87	315 752,62	946 690,49	8 374 199,22
2020	559 663,04	171 626,87	731 289,91	8 096 106,33
2021	548 063,68	162 226,70	710 290,38	7 548 042,65
2022	497 142,95	150 902,46	648 045,41	7 050 899,70
2023	685 451,35	138 275,58	823 726,93	6 365 448,35
2024	688 482,46	124 714,35	813 196,81	5 676 965,89
2025	691 566,54	110 553,48	802 120,02	4 985 399,35
2026	694 704,35	96 545,51	791 249,86	4 290 695,00
2027	602 066,11	83 036,01	685 102,12	3 688 628,89
2028	480 628,89	71 407,34	552 036,23	3 208 000,00
2029	401 000,00	65 285,52	466 285,52	2 807 000,00
2030	401 000,00	57 124,83	458 124,83	2 406 000,00
2031	401 000,00	48 964,14	449 964,14	2 005 000,00
2032	401 000,00	40 915,24	441 915,24	1 604 000,00
2033	401 000,00	32 642,76	433 642,76	1 203 000,00
2034	401 000,00	24 482,07	425 482,07	802 000,00
2035	401 000,00	16 321,38	417 321,38	401 000,00
2036	401 000,00	8 183,05	409 183,05	0,00
2037	0,00	0,00	0,00	0,00



### Dette transférée à Flers-Agglomération à partir de l'exercice 2017

Année	Annuité			Capital restant du au 31/12
	Capital	Intérêts	Échéance	
2016	0,00	0,00	0,00	4 458 026,73
2017	246 415,86	447 260,24	693 676,10	4 211 610,89
2018	255 613,24	313 883,10	569 496,34	3 955 997,65
2019	284 648,66	315 752,62	600 401,28	3 671 348,99
2020	283 628,71	171 626,87	455 255,58	3 387 720,28
2021	297 860,27	103 143,29	401 003,56	3 089 860,01
2022	308 002,73	93 000,84	401 003,57	2 781 857,28
2023	318 532,91	82 470,65	401 003,56	2 463 324,37
2024	329 466,54	71 537,03	401 003,57	2 133 857,83
2025	340 820,18	60 183,39	401 003,57	1 793 037,65
2026	284 037,90	49 197,65	333 235,55	1 508 999,75
2027	294 097,83	39 137,73	333 235,56	1 214 901,92
2028	304 561,86	28 673,69	333 235,55	910 340,06
2029	136 695,01	17 788,50	154 483,51	773 645,05
2030	141 030,54	13 452,99	154 483,53	632 614,51
2031	145 551,07	8 932,45	154 483,52	487 063,44
2032	140 235,74	4 217,97	144 453,71	346 827,70
2033	29 481,17	1 710,80	31 191,97	317 346,53
2034	29 629,49	1 562,48	31 191,97	287 717,04
2035	29 778,59	1 413,38	31 191,97	257 938,45
2036	29 928,48	1 263,49	31 191,97	228 009,97
2037	30 079,15	1 112,82	31 191,97	197 930,82
2038	30 230,63	961,34	31 191,97	167 700,19
2039	30 382,89	809,08	31 191,97	137 317,30
2040	30 535,96	656,01	31 191,97	106 781,34
2041	30 689,85	502,12	31 191,97	76 091,49
2042	30 844,53	347,44	31 191,97	45 246,96
2043	30 999,93	192,04	31 191,97	14 247,03
2044	4 737,16	35,61	4 772,77	9 509,87
2045	4 749,00	23,77	4 772,77	4 760,87
2046	4 760,87	11,90	4 772,77	0,00





Ville de La Ferté-Macé

### 3.2 Capacité d'autofinancement

Données Hélios CA 2024		CA 2024
		Provisoire *
Retraitement dépenses CAF (1)		7 489 198,32 €
Retraitement recettes CAF (2)		8 001 697,31 €
Epargne brute (3) = (2) - (1)		512 498,99 €
Emprunt (4)		688 482,46 €
Epargne nette (5) = (3) - (4)		175 983,47 €

### Calcul de la Capacité d'autofinancement

	CAF BRUTE (dépenses et recettes réelles)	Moins les pds comptes 775- 776 et 777 charges exceptionnels comptes -675 et 676	TOTAL	Echéances emprunts payées s/N compte 1641	CAF NETTE
RECETTES DE FONCTIONNEMENT titres de l'exercice 2024	8 230 967,77		8 230 967,77		
775- Produits de cession		-229 270,46	-229 270,46		
sortie inventaire Terrain La Perrière (53 270,46 €)					
cession ex. Trésorerie (176 000,00 €)					
Total Recettes Fonctionnement			8 001 697,31		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT mandats exercice 2024	-7 489 198,32		-7 489 198,32	688 482,46	
2024	741 769,45	-229 270,46	512 498,99		-175 983,47

#### Le calcul de la CAF brute

**CAF brute = Total des produits de fonctionnement réels - Total des charges de fonctionnement réelles**

**Total des produits réels : Crédits nets des comptes 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77 (sauf 775, 776, 777) et 79.**

**Total des charges réelles : Débits nets des comptes 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67 (sauf 675 et 676).**

Fonctionnement	Budget 2024	Réalisations		Budget 2024	Réalisations
011 Charges à caractère général	2 101 754,91	2 037 734,79	002 Excédent antérieur reporté	3 670 508,18	3 670 508,18
606121-électricité -109 906,04€					
60611-Eau +13356,82 € 3semestres de passé					
012 Charges de personnel	4 716 850,00	4 612 024,71	013 Atténuations de charges	25 500,00	46 051,16
014 Atténuation de produits	9 200,00	8 965,00	042 Opérations d'ordre	500 003,33	542 787,69
			travaux régie -MO 377 948,03 € Réseaux électrification passés en Immo. / constatation de la moins value vente ex Trésorerie 164724,78 €		
023 Virement à la section d'investissement	3 610 135,07		70 Produits des services	637 904,60	576 351,96
			fin loyer Gendarmerie fin octobre 2024 - Refacturation MAD personnel Jeunesse Fertoise 2023 24 512,75€ - diminution activités culturelles 2023-20 986€ 2024-18 400€ diminution des activités extérieures plan d'eau		
042 Opérations d'ordre	613 145,76	960 240,34	73 Impôts et taxes	1 026 950,00	1 027 117,43
675 - Valeur comptable des Immo cédées - ex Trésorerie -393 995,24 € /transfert terrains Lotissement La Perrière -6811 Amts 513 099,34 €					
65 Autres charges de gestion courante	900 165,23	705 865,45	731 Fiscalité locale	3 106 432,00	3 075 159,78
66 Charges financières	121 619,14	121 333,49	74 Dotations, subventions et participations	2 466 472,00	2 623 310,39
67 Charges spécifiques	15 000,00	3 274,88	75 Autres produits de gestion courante	658 100,00	650 044,35
68 Dotations aux provisions	9 000,00		76 Produits financiers		202,80
			77 Produits spécifiques	5 000,00	232 729,90
			775 - Pds cession Immo - Vente Ex Trésorerie / Transfert terrains au Budget Lotissement La Perrière		
			78 Reprise sur provisions		
	12 096 870,11	8 449 438,66		12 096 870,11	12 444 263,64

## Les orientations du budget primitif 2025 en investissement - ville

INVESTISSEMENT	RAR 2024		PREVISIONS 2025		Coût pour la commune	Commentaires éventuels
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
16 - Emprunts et dettes					0,00	
040 - Travaux en régie					0,00	
<b>Opérations :</b>						
201 - Rénovation église	250 022,88	396 350,66		20 490,00	-166 817,78	
206 - Hall expo mairie	239,90	40 000,00	10 550,64		-29 209,46	
226 - Groupe scolaire Jacques Prévert (Ecole maternelle)	493 756,43	228 171,00	521 631,82	60 000,00	727 217,25	Montant TTC 1 032 758,18 €
227 - Marché couvert 37913,08	54 403,95	203 784,64		100 000,00	-249 380,69	
228 - Maison Bobot 604139,15	473 529,05	374 943,00	276 000,00		374 586,05	Montant TTC 724 966,98 €
230 - Batiment ex, cantillana	4 160,00				4 160,00	
231 - Parking nouvelle gendarmerie	43 378,93	80 000,00			-36 621,07	
232 - Piste athletisme et main courante stade Meillon		100 620,18		13 000,00	-113 620,18	
250 - Amenagement Quartier J, Prevert			758 818,00		758 818,00	Voirie Quartier J, Prevert (demande de DETR de 284 556,60€/FNADT DE 221 321,80 € pas encore notifiées)
300 - Autres travaux entreprises	285 483,06	531 270,45	187 008,00	388 654,00	-447 433,39	Région-Fusion 2 Commerces Place Gneral Leclerc/FAFA éclairage du Stade/FDSIT 2024 et CD création Skatepark/DETR 2024 Video Protection
301 - Travaux de voirie	75 506,98				75 506,98	
302 - Autres travaux en régie			300 000,00	320,31	299 679,69	
400 - Informatique, copieurs et téléphonie	9 427,50				9 427,50	
402 - Matériels	21 340,75				21 340,75	
<b>TOTAL</b>	<b>1 711 249,43</b>	<b>1 955 139,93</b>	<b>2 054 008,46</b>	<b>582 464,31</b>	<b>1 227 653,65</b>	
			Dépenses	Recettes	Reste à charge	
			3 765 258 €	2 537 604 €	1 227 654 €	soit 32% des dépenses



Ville de La Ferté-Macé

### 3.71 Budget Annexe - Lotissement La Barbère

Section	Sens	Libellé	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024 + DM	CA 2024 Provisoire	Répartition dépenses réelles CA 2024 Provisoire / DRF	Taux réalisation 2024
Fonctionnement	Dépenses	011 - Charges à caractère général	1 750,00 €	- €	- €	66 425,52 €	1 107,60 €	99,9%	1,7%
		65 - Autres charges de gestion courante	0,06 €	- €	- €	5,00 €	0,70 €	0,1%	14,0%
		042 - Opérations ordre de transfert sections	151 490,59 €	109 133,46 €	87 854,41 €	71 514,10 €	71 514,10 €		100,0%
	Recettes	70 - Produits des services	25 277,06 €	12 666,16 €	16 340,31 €	22 832,23 €	22 832,23 €	100,0%	100,0%
		75 - Autres produits de gestion courante	18 830,13 €	8 612,89 €	- €	33 413,44 €	- €	0%	0,0%
		042 - Opérations ordre de transfert sections	109 133,46 €	87 854,41 €	71 514,10 €	81 698,95 €	64 484,80 €		78,9%
<b>Total Section Fonctionnement</b>			<b>0,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>14 694,63 €</b>			
Investissement	Dépenses	16 - Emprunts et dettes assimilées	42 357,13 €	21 279,05 €	- €	6 155,46 €	6 155,46 €	100%	100,0%
		040 - OP d'ordre transfert entre sections	109 133,46 €	87 854,41 €	71 514,10 €	81 698,95 €	64 484,80 €		78,9%
	Recettes	001 - Solde section d'investissement reporté	- €	- €	- €	16 340,31 €	16 340,31 €	100%	100,0%
		040 - OP d'ordre transfert entre sections	109 133,46 €	87 854,41 €	71 514,10 €	81 698,95 €	64 484,80 €		78,9%
<b>Total Section Investissement</b>			<b>- 42 357,13 €</b>	<b>- 21 279,05 €</b>	<b>- €</b>	<b>10 184,85 €</b>			
<b>Total</b>			<b>- 42 357,13 €</b>	<b>- 21 279,05 €</b>	<b>- €</b>	<b>24 879,48 €</b>			



Ville de La Ferté-Macé

### 3.72 Budget Annexe - Lotissement de La Perrière

Section	Sens	Libellé	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024 + DM	CA 2024 Provisoire	Répartition dépenses réelles CA 2024 Provisoire / DRF	Taux réalisation 2024
Fonctionnement		011 - Charges à caractère général	- €	- €	3 450,00 €	65 545,46 €	53 270,46 €	4806,5%	81,3%
	Dépenses	65 - Autres charges de gestion courante	- €	- €	- €	5,00 €	- €	0,0%	0,0%
		042 - Opérations ordre de transfert sections	- €	- €	- €	- €	- €		
	Recettes	75 - Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €	5,00 €	- €		0,0%
		042 - Opérations ordre de transfert sections	- €	- €	3 450,00 €	65 545,46 €	- €		0,0%
	<b>Total Section Fonctionnement</b>			<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>-</b>	<b>53 270,46 €</b>	
Investissement	Dépenses	040 - OP d'ordre transfert entre sections	- €	- €	3 450,00 €	65 545,46 €	- €		0,0%
		16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	3 450,00 €	65 545,46 €	- €		0,0%
	Recettes	040 - OP d'ordre transfert entre sections	- €	- €	- €	- €	- €		#DIV/0!
	<b>Total Section Investissement</b>			<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>-</b>	<b>- €</b>	
<b>Total</b>			<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>-</b>	<b>53 270,46 €</b>		



Ville de La Ferté-Macé

**3.73 Budget Annexe - Lotissement ECO QUARTIER CLOUET**

Section	Sens	Libellé	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024 + DM	CA 2024 Provisoire	Répartition dépenses réelles CA 2024 Provisoire / DRF	Taux réalisation 2024
Fonctionnement	Dépenses	011 - Charges à caractère général	- €	- €	- €	545,65 €	- €		
		65 - Autres charges de gestion courante	- €	- €	- €	- €	- €		
		042 - Opérations ordre de transfert sections	- €	- €	- €	179 022,17 €	- €		
	Recettes	70 - Produits des services	- €	- €	- €	- €	- €		
		75 - Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €	23 850,03 €	- €		
		042 - Opérations ordre de transfert sections	- €	- €	- €	155 717,79 €	- €		
<b>Total Section Fonctionnement</b>			<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>		
Investissement	Dépenses	16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €	23 304,38 €	- €		
		040 - OP d'ordre transfert entre sections	- €	- €	- €	155 717,79 €	- €		
	Recettes	16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €	- €	- €		
		040 - OP d'ordre transfert entre sections	- €	- €	- €	179 022,17 €	- €		
<b>Total Section Investissement</b>			<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>		
<b>Total</b>			<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>		



Ville de La Ferté-Macé

3.74 Budget Annexe - Lotissement Avenue du Président COTY

Section	Sens	Libellé	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024 + DM	CA 2024 Provisoire	Répartition dépenses réelles CA 2024 Provisoire / DRF	Taux réalisation 2024
Fonctionnement	Dépenses	011 - Charges à caractère général	- €	16 997,85 €	191 166,48 €	119 093,91 €	94 030,49 €		
		65 - Autres charges de gestion courante	- €	- €	- €	1 505,00 €	1 473,47 €		
		042 - Opérations ordre de transfert sections	- €	- €	16 997,85 €	208 164,33 €	- €		
	Recettes	70 - Produits des services	- €	- €	- €	64 340,00 €	63 440,00 €		
		75 - Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €	92 828,80 €	1 167,78 €		
		042 - Opérations ordre de transfert sections	- €	16 997,85 €	208 164,33 €	171 594,44 €	- €		
<b>Total Section Fonctionnement</b>			<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>-</b>	<b>30 896,18 €</b>		
Investissement	Dépenses	16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €	36 569,89 €	- €		
		040 - OP d'ordre transfert entre sections	- €	16 997,85 €	208 164,33 €	171 594,44 €	- €		
	Recettes	16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	16 997,85 €	191 166,48 €	- €	- €		
		040 - OP d'ordre transfert entre sections	- €	- €	16 997,85 €	208 164,33 €	- €		
<b>Total Section Investissement</b>			<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-</b>	<b>- €</b>		
<b>Total</b>			<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-</b>	<b>30 896,18 €</b>		



# Ville de La Ferté-Macé

## Merci de votre lecture du Rapport d'Orientation Budgétaire

(\*\*) Données prévisionnelles au 09/01/2025

# 2025

